

Information réglementée

Nyrstar : Déclaration d'Actionnaires

Le 15 janvier 2014

Nyrstar NV a annoncé aujourd'hui avoir fait une notification d'une participation importante, conformément à la Loi belge du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant des dispositions diverses.

Sous la lumière de la mise en oeuvre du plan "Leverage Employee Stock Ownership" (LESOP), la détention par Nyrstar d'actions propres est descendue en dessous le seuil de 10% des actions existants au 21 novembre 2013. A ce date, Nyrstar détenait en tout 15.338.428 actions, représentant 9,02% de la totalité des actions existants. Selon le droit des sociétés belge, les droits de vote afférents aux actions propres détenues par Nyrstar sont suspendus.

- fin -

À propos de Nyrstar

Nyrstar est une entreprise intégrée d'exploitation minière et de raffinage, leader du marché du zinc et du plomb, et jouant un rôle croissant pour ce qui est d'autres métaux de base et précieux, des ressources essentielles qui alimentent l'urbanisation et l'industrialisation rapides de notre monde en mutation. Nyrstar, qui emploie plus de 7000 personnes à travers le monde, possède des exploitations minières, des unités de raffinage et d'autres en Europe, dans les Amériques, en Chine, et en Australie. Les bureaux de Nyrstar, société constituée en Belgique, se trouvent en Suisse. Nyrstar est cotée à la Bourse NYSE Euronext de Bruxelles sous le symbole NYR. Pour de plus amples informations, visitez le site de Nyrstar à l'adresse, www.nyrstar.com

Pour plus de renseignements, contactez :

Anthony Simms, Group Manager Investor Relations T: +41 44 745 8157 M: +41 79 722 2152 anthony.simms@nyrstar.com
Sheela Pawar de Groot, Group Manager Corporate Affairs T: +41 44 745 8154 M: +41 79 722 6917 sheela.pawar@nyrstar.com